futailles, 536 barriques, 91 tierçons, 789 quarts, 70 barrils, 1 ancre, 153 ſacs de caffé; — de 24 barrils, 5 ancres, 1 caiſſon, 1 caiſſe, 3 pots de confitures; — de 2 caiſſes & demie, 1 coffre, 1 cave, 36 bouteilles de liqueurs; — de 16 caves, 1 caiſſe & demie de ſirop; — d'un barril, 1 ancre de caret; — de 2 boucauds, 27 barriques, 1 tierçon, 32 quarts, 117 ſacs de cacao; — de 39 piéces, 1 madrier de bois d'Acajou; — d'un grenier de bois de couleur; — de 3 andouilles de tabac; — d'un caiſſon de tabac en ſigale; — de 24 balles, 2 ballots, 3 mâtelas, 1 oreiller, 2 ſacs de coton; — d'une caiſſe de ſuc d'orange.

NAVIRES *en coutume pour les Iſles.*

La *Dordogne*, de Bordeaux, Armateur M. *Gelibert*, *Delmeſtre*, Courtier; — le *St. Louis*, du Cap, Armateur M. *Berard*, *Delmeſtre*, Courtier, — le *Jean François*, de Bordeaux, Armateurs MM. *Bourges freres*, *Chevret*, Courtier; — le *Ceſar*, de Bordeaux, Armateurs MM. *Guez & Henry*, *Chevret*, Courtier; — le *Maumuſſon*, du Cap, Capitaine le S. *Jean Augeaud*, Armateur M. *Jappie*, *Caubet*, Courtier; — *l'Induſtrie*, de Bordeaux, Capitaine le S. *Dulac*, Armateur M. *P. Ménoire*, *Delmeſtre*, Courtier; — le *Monarque*, de Bordeaux, Armateur M. *P. Laplanche*, *Caubet*, Courtier; — le *Prince noir*, de Bordeaux, Capitaine le S. *Jean Gelineau*, Armateur M. *Raphaël Mendes*, *Chevret*, Courtier; — la *Ruſée*, de Bordeaux, Armateur M. *Pradier l'aîné*, *Chevret*, Courtier; — la *Ste. Roſe*, de Bayonne, Armateur M. *Leonard Lafitte*, *Jude*, Courtier; — *l'Union*, de Bordeaux, Armateur M. *Texier*, *Chevret*, Courtier; — le *Mentor*, de Bayonne, Armateur M. *Peyre l'aîné*, *Jude*, Courtier; — le *Conſtant*, de Bordeaux, Armateur M. *Draveman*, *Chevret*, Courtier; — la *Marie-Anne*, de Bordeaux, Armateur M. *Gualbert Seguy*, *Delmeſtre*, Courtier; — la *Liberté*, de Bordeaux, Armateurs MM. *Nairac & fils aîné*, *Caubet*, Courtier; — la *Modeſte*, de Bordeaux, Armateur M. *Gariſſon*, *Caubet*, Courtier; la *Catherine*, de la Guadaloupe, Armateur M. *Dudouet*, *Delmeſtre*, Courtier.

D'OLÉRON-EN-BEARN *le 5 Août 1764.*

Lettre à l'Auteur de la Gazette.

» J'ai vu dans les diverſes Gazettes de » Commerce, Monſieur, l'idée aſſez gé- » néralement répandue, que les bêtes à » laine déclinoient en changeant de cli- » mat, en particulier celles qui ont été » tranſportées d'Angleterre en Norman- » die.

» J'ai cru devoir vous faire part d'un » doute que j'ai là-deſſus, d'après une » expérience que j'ai en quelque façon » ſous mes yeux.

» M. D'ÉTIGNY notre Intendant, à » ſon retour de la campagne de Portugal, » fit acheter un troupeau de brebis en » Eſpagne, qu'il fit conduire à Auſch. Ce » troupeau rendit une laine auſſi belle » que les meilleures Ségovianes; je n'en » fus pas ſurpris pour la premiere année, » mais je l'ai été beaucoup de voir que » la toiſon de cette année ait été tout » auſſi belle, & s'il y a de la différence, » ce ſeroit en faveur de la derniere. » Cette laine a été examinée par les » meilleurs connoiſſeurs qui font le com- » merce de toutes ſortes de laines d'Eſ- » pagne, & elle a été eſtimée & payée » comme la plus belle Segoviane ven- » due en France.

» D'après cet exemple, ne peut-on pas » douter, Monſieur, que le plus ou le » moins de fineſſe de la laine, ne dépen- » de autant de l'eſpèce particuliere des » brebis, que des influences des climats, » ou du moins ne peut-on point ſuſpen- » dre ſon jugement à cet égard encore » deux ou trois années, car ſi la laine du » troupeau de M. D'ÉTIGNY, continue » à ſe ſoutenir dans toute ſa qualité, il » faudra en conclure que ceux qui l'ont » précédé dans de pareilles expériences, » n'ont pas eu les mêmes attentions que » lui pour empêcher que ces brebis ne » communiquaſſent avec les beliers du » Pays, ou qu'enfin il y a des climats en » France qui leur ſont propres.

» Il y a infiniment de gens qui font des » expériences, & qui mettent ſur le compte » du climat les événemens qui ne de- » vroient être imputés qu'à négligence » ou incapacité.

» Ce bétail dût-il dégénérer par ſucceſ-
» ſion de temps, il ſeroit bien à deſirer
» que les riches de la Nation euſſent le
» même zele & les mêmes vues pour le
» bien que M. D'ÉTIGNY. Je vous laiſſe
» le ſoin d'en appercevoir & d'en déve-
» loper tous les avantages, je me borne
» à vous rendre compte d'un fait certain.

BESTIAUX.

MARCHÉ *tenu à Seaux le* 13 *Août* 1764.

Il a été conduit à ce marché 132 bœufs, 161 vaches & 4907 moutons, le bœuf a été vendu ſur le pied de 5 ß 9 d. la ℔; — la vache 5 ß 4 d.; — & le mouton 6 ß. Il y avoit 65 bœufs, 44 vaches, & 164 moutons de plus qu'à pareille ſemaine de l'année derniere.

VACHES *à lait vendues à la plaine des Sablons le Mardi* 14 *Août.*

On a amené audit marché 68 vaches, il en a été vendu 62 depuis 45, 54 ℔ juſqu'à 90, 96 & 100 ℔ *la piéce.*

MARCHÉ *de Poiſſi du Jeudi* 16 *Août.*

Il a été expoſé audit marché 1714 bœufs, 391 vaches, 394 veaux & 5977 moutons; le bœuf s'y eſt vendu ſur le pied de 6 ß la ℔, la vache 5 ß 8 d., le veau 6 ß; & le mouton 6 ß la ℔. Il y avoit 275 gros beſtiaux de plus, 23 veaux & 1266 moutons de moins qu'à pareille ſemaine de l'année derniere.

ORDONNANCE *du Bureau de la Ville de Paris du* 11 *Août* 1764.

Cette Ordonnance porte qu'au-lieu des réparations annoncées par celle du 18 Juillet dernier, être à faire à l'arche avalante & montante du Pont de CHATEAU-THIERY ſur la riviere de Marne, il a été depuis reconnu qu'il pouvoit être fait un travail beaucoup plus utile que ces réparations, ſans aucune interruption dans la navigation, lequel travail doit s'exécuter inceſſamment, que la ſuſpenſion indiquée à ce ſujet depuis le 15 du préſent mois d'Août, juſqu'au dernier Octobre prochain, n'aura point lieu, & qu'au contraire la navigation continuera de reſter libre.

DE PARIS, *le* 20 *Août* 1764.

Dans la Gazette du 31 Juillet, M. Paucton s'étoit engagé envers le public de lui fournir le moyen de tirer parti de ſon projet, concernant la recherche de la longitude, indépendamment de *l'Almanach nautique* qu'il a propoſé, on a pu préſſentir que cet engagement ne pourroit ſe remplir que par la ſubſtitution de l'abregé du même Almanach: en effet, au-lieu de calculer pour chaque jour du mois l'aſcenſion droite de la lune ſur chacun des 360 méridiens du globe terraquée, on pourra, en ne la calculant ſur ces mêmes méridiens que de 60° en 60°, réduire toute la table de chaque jour à ſix termes d'aſcenſion droite, & ſuppléer aux méridiens compris entre deux de ces termes par la proportion ſuivante: *la différence en aſcenſion droite entre les deux termes auſquels répond intermédiairement l'aſcention droite obſervée, eſt à* 60°. *comme la différence entre cette même aſcenſion droite obſervée, & celle de l'un ou de l'autre des deux termes, eſt à un quatriéme terme* qu'il faudra ajouter au méridien qui eſt analogue à l'un des deux termes précédens, ou en retrancher, ſuivant que l'on aura pris la différence entre l'aſcenſion droite obſervée, & celle du terme de moindre ou de plus grande expreſſion. Quoique cette analogie ne ſoit pas dans la rigueur géométrique, l'erreur qu'elle cauſera entre 60°. méridiens, ſera aſſez peu ſenſible, pour qu'on puiſſe ſe diſpenſer d'y avoir égard.

Un Navigateur muni des tables de la lune, pourra dreſſer lui-même quelques eſquiſſes de cet Almanach abregé pour ſon uſage particulier, en attendant que quelqu'un zélé pour le bien général, entreprenne d'en conſtruire un plus complet, on ne ſçauroit diſconvenir que ce ne fût une entrepriſe bien à l'avantage de la marine. Une autre utilité de cet Almanach, c'eſt qu'il pourra ſervir à trouver les phaſes ou l'âge de la lune, dont la connoiſſance eſt néceſſaire pour déterminer exac-

tement l'heure des marées dans les différens parages; car ſi, par exemple, ayant conclu par obſervation l'aſcenſion droite de la lune, & l'ayant comparée avec celle du ſoleil, on trouve que la lune & le ſoleil different l'un de l'autre de 180°. méridiens, il eſt évident que la lune ſera pleine à cet inſtant même, &c. Ceci demande un détail plus étendu dont ce n'eſt pas ici la place.

M. Pauſton, pour applanir tout à fait la route qu'il a frayée à la découverte de la longitude en mer, a projetté une machine qui, bien exécutée, donnera généralement cette même longitude ſans aucun calcul, & il réſultera de cette invention pluſieurs autres avantages dont on ſera agréablement ſurpris, enſorte que l'Auteur ſe flatte que l'uſage de cette machine changera entiérement la face de la navigation.

AVIS.

Les peines que l'on ſe donne pour empêcher que le fer ne ſe rouille, font aſſez ſentir l'utilité d'un ſecret qui l'en garantit. Quels ſoins n'exigent pas les meubles de cette matiere, & ſur-tout les armes à feu pour conſerver leur éclat, une goute d'eau ſuffit pour le ternir ? Mais de quelle importance ne ſera point ce même ſecret, s'il garantit auſſi le cuivre du verd de gris ? La vie des homme eſt précieuſe, & l'on ſçait combien il arrive tous les jours d'accidens par l'oubli ou par la négligence des Domeſtiques.

Le ſieur CHARTIER, privilégié du Roi, a inventé la compoſition d'une liqueur qui produit les heureux effets de garantir le fer de la *rouille*, & le cuivre *du verd de gris*, ſoit qu'on dépoſe ces métaux dans des magaſins ou dans des lieux humides. Cette liqueur ſe conſerve pluſieurs années; on en peut faire uſage ſur mer comme ſur terre: il y a des bouteilles à 3 ℔ & à 6 ℔.

Cette liqueur ſe vend rue Dauphine chez le ſieur *Darlay*, Marchand limonadier, au caffé de Buſſi, à Paris.

Il prie les perſonnes qui lui feront l'honneur de lui écrire, d'affranchir leurs lettres.

BEURRES ET ŒUFS.

Le Jeudi 16 Août, le beurre en motte de Gournai a été vendu à la Halle de Paris, 15 ß *la livre*; — le beurre en motte de Chartres & de la Ferté, 13 ß la ℔, — celui en livre du Gatinois, 11 ß; — le beurre roulé de l'Aigle, 10 ß *la livre*.

Les œufs de Gournai ont été vendus le même jour, 29 ℔; — ceux de Longjumeau, d'Arras & de Picardie, 28 ℔ *le millier*.

FOURAGES.

Les foins vieux ont été vendus à la barriere S. Michel, le Vendredi 17 & le Samedi 18 Août, 38 à 40 ℔; — & les foins nouveaux, ont été vendus les mêmes jours, 35 à 37 ℔ le *cent*.

La paille nouvelle a été vendue au Fauxbourg S. Martin le Jeudi 16, Vendredi 17, & le Samedi 18 Août, 15 à 16 ℔ le *cent*; — la vieille, 13 & 14 ℔ le *cent*; — le foin 27 à 30 ℔ le *cent*.

Etiage de la riviere de Seine.

La Riviere étoit le Vendredi 17 Août, à 1 pied 5 pouces; — le Samedi 18 à 1 pied 5 pouces; — & le Dimanche 19, à 1 pied 2 pouces au-deſſus des plus baſſes eaux.

PRIX *de l'or & de l'argent à Paris le* 18 *Août* 1764.

L'or fin, 98 ℔ *l'once*; — l'or au titre, 82 ℔; — l'argent fin, 53 ℔ 10 ß *le marc*; l'argent au titre à 11 *deniers*, 10 *grains*, 51 ℔ 5 ß *le marc*.

VOLAILLE ET GIBIER.

Prix de la volaille à Paris, le Samedi 18 *Août* 1764.

	℔	ß	₰
Le Chapon gras, nouveau la piéce	4	10	
La Poularde nouvelle. . .	3	10	
Le chapon vieux	3		
La Poularde.	2	10	
Le Poulet gras, *mort* . . .	2		
Le Poulet commun . . .	1		
Le Poulet gras, *en vie*. . .			19
Le Poulet commun, . . .			16
Le Canneton de Rouen			

Le Canard *de paillier.*		1	4
Le Faiſandeau		4	
Le Levraut,		3	10
Le Lapreau			
Le Ramier		1	10
La Tourterelle			
Le gros Pigeon *gras*		1	
Le Pigeon de voliere			15
Le Pigeon noir			12
Le Bizet			6
La Perdrix			16
La Caille			10
Le Dindon gras *mort*		4	
Le Dindon commun		3	
Le Dindon gras en *vie*,		3	
Le Perdreau gris		1	10
Le Matcaſſin		4	
Le Perdreau rouge		2	
La Perdrix rouge		1	

PRIX DES GRAINS *vendus dans la Halle de Paris, le Samedi* 18 *Août* 1764.

	℔	ß		℔	ß	d.
Froment, *le ſeptier*, peſant 240 ℔.	17		à	15	15	
pluſieurs ont vend.	15	10	à	12		
Froment nouv.	13	10	à	13		
Seigle *le ſep.* 225 ℔	7	10	à	6	10	
Orge, *le ſep.* 225	8		à	7		
Avoine *le ſep.* 110	19		à	14	10	
Avoine nouvelle	17	10	à	12		
Lentilles	40		à	25		
Haricots	21					
Poids verds	28		à	16		
Pois gris	14		à	13		
Veſce	12		à	9	10	
Féverolles	14					
Millet	19	10	à	19		
Chenevis	14		à	13	10	
Lin	28					
Navette	22		à	20		
Senevé	50		à	45		
Farine blutée, *le boiſſeau*	28	ß	à	21	ß 9	d.
Remoulage	30		à	11	9	

PRIX DES GRAINS *vendus en ſacs ſur le Port de la Grêve, du* 17 *au* 18 *Août.*

Froment, *le ſept.*	16 ℔	5 ß	à	15 ℔		ß
pluſieurs ont vend.	14	15	à	13	5	
Orge	7		à	6	10	
Veſce	12	10				
Avoine *en ſacs*	17		à	16		
Avoine *en banne*	15		à	13	10	
Farine blutée, le ſac peſant 325 ℔	31		à	29		

CHANGE DE LONDRES

Avec les différentes Places de l'Europe, le 10 *Août* 1764.

Amſterdam, 2 uſances ½	36	10	
D°. à vue	36	8 à 7	½
Rotterdam, 2 uſances ½	36	11	
Hambourg, 2 uſances ½	35	2	
Paris	30		
D°. 2 uſances	30		
Bordeaux, 2 uſances	30		
Cadix	37		¾
Madrid	38		
Bilbao	37		¾
Libourne	48		⅛
Gênes	47		⅜
Veniſe	50		⅛
Liſbonne	5	5	⅝
Porto	5	4	⅛
Dublin	9		⅜
Agio de la banque d'Holl.	3		

Prix des matieres d'or & d'argent & de la Cochenille à Londres le même jour.

Or en eſpèces	3 ℔	18 ß	d.	
D°. en barres	3	18		
Piéces de huit, appellées				
Grandes Pillares	5	2		⅛
D°. petites	5	2		⅛
Grandes Mexicaines	5	2		⅛
D°. petites	5	2		⅛
Argent en barres	5	3		½
Cochenille la ℔	15 ß	d.		ß

PRIX DES FONDS PUBLICS *en Angleterre, le même jour.*

Actions de la banque	113	½	
De la Com. des Indes	147	½	
Action de la M. du Sud	92	¾	
Anc. Ann. de la M. du S.	83 ⅛	à	¼
D°. Nouvelles			
D°. réduites à 3 p°	84	⅛	
D°. conſolidée à 3 p°	83	⅞ à 84	
De la Com. des In. à 3 p°	81	½ à	⅝
D°. de 1751 à 3 p°			
D°. de la banque 1756, à 3 ½ p°			
D°. 1758 à 3 ½ p°,	88	½ à	⅝
D°. 1762 à 4 p°	95	⅝ à	½
Bill. de la C. des I. prime.	32	à 33	ß
De l'Ech. 1763			
Prime	6		
De la Mar. payable en Juil.			
Eſcompte	6	½	
Annuités à long termes	25	⅞ à 26	
Souſcriptions 1763			
De la Marine. à 4 p°	94		
4 p° 1763	94	⅛	

COURS DES CHANGES ET EFFETS PUBLICS A PARIS.

Août 1764.	*Du Vendredi 17.*	*Du Samedi 18.*
Actions des Indes.	970	977 ½
Emprunts de la Compagnie.	480	480
Promesses de la Compagnie.	5 ½	5 ½
Actions des Fermes.	1027 ½	1030
Troisiéme Loterie Royale.	799	799
Lots de la troisiéme Loterie.	5e. t. 5. 8e. 9e. t. 7 ¼	8e. 9e. t. 7 ¼
Duplicata de la troisiéme.	72	72
Amortissement.		
Deux sols pour livre du Dixiéme.		
Annuités.	491	491
Coupons d'Annuités.	98	97 ½
Emprunt de 50 millions.	7 ¼	7
Colonies, 1759.	8	8
Récépissé des Monnoies.	4 Paris.	7 Province.
Époques.	7e. 8. 8e. 12.	7e. 8. 9e. à 12e. 11 ½.
Canada	26 ½	
CONTRATS.		
Sur la Ville.		
A 4 p ⅌		
A 3 p ⅌ sur les Cuirs.	55	
A 3 p ⅌ sur les Postes.		
Bretagne.		
Languedoc.		
Bourgogne.		
Sur le Clergé.		
Tailles { Généralité de Paris.		
Tailles { Généralité de Province.		
CHANGES.		
Amsterdam.	56 ½ à ⅝	56 ⅝
Londres.	30 15/16	30 15/16
Hambourg.	178	178
Madrid.	14 19	14 19
Cadix.	14 17	14 17
Livourne.	94 ½.	94 ½
Lyon, *Août.*	½.	½

AVIS.

Cette Gazette paroît deux fois par semaine, le Mardi & le Samedi : on y insere gratis *tous les Avis relatifs au Commerce. L'abonnement est de* 24 ℔ *par année. Il faut s'adresser pour le tout au Sieur* DUFRESNE, *Directeur général, au Bureau rue Montmartre. On prie d'affranchir le prix des abonnemens & des ports de lettres*

Les personnes qui ne voudront point s'abonner, pourront les envoyer chercher au Bureau, à raison de 5 *sols la feuille, contenant* 8 *pages.*

A PARIS, de l'Imprimerie de KNAPEN, au bas du Pont S. Michel. 1764.

GAZETTE DU COMMERCE.

ANNÉE 1764. Du Samedi 25 Août.

PASSAGE DU SUND.

LE 4 Août, le Navire du Capitaine *Robbert Jump*, de Whithaw, venant de Dieppe; — celui du Capitaine *Gerben Lolkes*, de Grauw, venant du Croific; le 5 Août, le Navire du Capitaine *Boyeterſen Smit*, de Flenſbourg, allant de Cadix à Flenſbourg, chargé de ſel; — celui du Capitaine *Jan Ennes Velkamp*, de Dockum, allant du Croific à Ooſtzee, chargé de ſel; — celui du Capitaine *Jean Gerits*, de Stockholm, allant de Bordeaux à Stockholm, chargé de vin; — le 7 Août, le Navire du Capitaine *Jelties Ottes*, de Vrieſland, allant du Croific à Ooſtzee, chargé de ſel.

EXTRAIT *d'une lettre de Cadix du 24 Juillet* 1764.

» Les Corſaires du Roi de Maroc, » viennent de nous enlever trois bâtimens, deux de Nantes, & le Navire » la *Legere*, Capitaine Coltais, ſorti du » Havre le 18 Mai dernier pour le Cap. » Un des deux de Nantes ſe nomme le » Dom Pedro, commandé par le Capitaine *Hilleret*, allant au Port au Prince; » J'ignore le nom du deuxiéme, mais le » Capitaine dont nous avons reçu une » lettre aujourd'hui, s'appelle HEMONT, » qui alloit à Marſeille avec une cargaiſon de bled. Ce dernier n'avoit que 10 » hommes d'équipage; les deux autres en » avoient 56, parmi leſquels il y a 4 » femmes. Voilà donc 66 Eſclaves de » plus.

D'AMSTERDAM *le* 15 *Août* 1764.

Les Directeurs de la Compagnie des Indes Orientales, expoſeront en vente le 17 Septembre prochain dans la Chambre D'AMSTERDAM, & le 2 Octobre, dans celle de ZELANDE, les marchandiſes ci-après déſignées, reçues en dernier lieu de CANTON-EN-CHINE, par le Vaiſſeau SLOOTEN, & l'on vendra à MIDDELBOURG, la cargaiſon du Vaiſſeau WESTERVELT, venant auſſi de CANTON-EN-CHINE.

DANS LA CHAMBRE D'AMSTERDAM, *le Lundi* 17 *Septembre.*

Sept cent quatre-vingt dix-ſept mille neuf livres de thé boé; — 51, 608 ℔ de thé de congo; — 34, 962 ℔ de ſohaſon; — 10, 514 ℔ de Pecco; — 7, 174 ℔ de hyſan; — 5, 309 ℔, de hyſan ſchin; de 2, 422 ℔ de bing ou impérial; — 7, 942 ℔ de tunkay; — 25, 911 ℔ de ſonglo; 50, 000 ℔ de tutenague; — 50, 000 ℔ d'étain de banca; — 9, 933 ℔ de ſoie crue de Nanquin; — 1, 798 ℔ de ſago; — 1, 088 ℔ de rhubarbe; — 1, 408 ℔ d'anis étoilé; — 1, 000 paquets de cannes; — 2, 000 piéces de toile de Nanquin; — 1, 276 piéces de divers ouvrages vernis en lacque; — 254 caiſſes de porcelaines; — 129 cuveaux dito; — 487 paquets dito.

ÉTOFFES *de ſoie.*

Cinquante piéces de damas à meubles d'une couleur; — 50 piéces de damas à meubles de 2 couleurs; — 100 piéces de

damas poiſis de 10 fils; — 50 piéces dito de huit fils; — 50 piéces de pou-de ſoie unies, de 10 fils; — 50 piéces de pekins ou armouſins, de huit fils; — 50 piéces dito de 6 fils; — 150 piéces dito unis de 4 fils; — 50 piéces de mouchoirs de Pekin unis, de 4 fils; — 50 piéces dito à Carreaux, de 4 fils; — 50 piéces dito de ſatin croiſé.

DANS LA CHAMBRE DE ZELANDE, *le Mardi 2 Octobre.*

Huit cent neuf mille, cent ſept ℔ de thé boé; — 54, 212 ℔ de congo; — 33, 802 ℔ de ſoatchon; — 11, 004 ℔ de pecco; — 7, 828 ℔ d'hyſan; — 5, 328 ℔ de hyſan ſchin; — 2, 405 ℔ de bing ou impérial; — 7, 941 ℔ de tunkay; — 27, 618 ℔ de ſonglo; — 50, 000 ℔ de tutenague; 50, 016 ℔ d'étain de Banca; — 9, 924 ℔ de ſoie crue de Nanquin; — 2, 138 ℔ de ſago; — 1, 108 ℔ de rhubarbe; — 1, 314 ℔ d'anis étoilé; — 1, 000 paquets de cannes; 2, 000 piéces de toile de Nanquin, 1, 276 piéces de divers ouvrages vernis en lacque; 241 caiſſes de porcelaines; — 150 cuveaux dito; — 479 paquets dito.

ÉTOFFES *de ſoie.*

Cinquante piéces de damas à meubles d'une couleur; — 50 piéces de damas poiſis de dix fils; — 100 piéces dito de 8 fils; — 50 piéces de ſatins unis de 10 fils; 100 piéces de gorgorons de 8 fils; — 50 piéces de pekins ou armouſins de 6 fils; de 100 piéces dito unis de 4 fils; — 100 piéces de mouchoirs de pekin à carreaux, de 4 fils; 50 piéces dito de ſatin croiſé; — 50 piéces dito croiſés unis.

Outre les marchandiſes des Particuliers & celles ſaiſies, la Compagnie déclare qu'après la vente du thé mentionné ci-deſſus, elle diſcontinuera d'en vendre juſqu'au premier Septembre 1765, excepté le thé à fret qui pourroit encore arriver pendant le cours de cette année, dont la Compagnie ſe réſerve la faculté de pouvoir faire la vente de même que de toutes les autres marchandiſes ſpécifiées ci-deſſus, ſi elle le trouve à propos, au jour qui ſera fixé par les annonces qu'elle en fera. A l'égard de la cargaiſon du Vaiſſeau T THUYS TE BYWEG & ce qu'on attend encore, la Compagnie ſe réſerve auſſi la faculté d'en pouvoir faire la vente en cas que leſdites marchandiſes vinſſent à temps pour la vente prochaine; autrement elles ſeroient compriſes dans la ſuſpenſion ſuſdite.

DE MARSEILLE, *le* 11 *Août* 1764.

PRIX *de quelques marchandiſes au cent qui ont varié.*

Arquifoux, 14 à 14 ℔ 10 ß; — cire de Barbarie, 128 à 130 ℔; — galles de Smyrne noires, 150 à 155 ℔; — huile fine de Provence, 43 ℔; — huile fine de Riviere, 40 à 41 ℔; — demi-fine, 39 à 40 ℔; — poivre, 109 ℔; — ris de Piémont, 12 ℔ 10 ß; — ſel ammoniac, 160 ℔; — ſucres aſſortis, 44 ℔; — coton fin filé de Baza, 60 à 62 écus de 3 ℔ 4 ß; — dito de Jeruſalem, 45 écus de 3 ℔ 4 ß; — bled du Levant & d'Italie, 16 à 28 ℔ la *charge*, peſant 243 ℔ *poids de marc.*

MARCHANDISES *à la livre.*

Canelle, 11 à 11 ℔ 10 ß; — fil de chêvre, 4 à 7 ℔; — girofle, 8 ℔ 5 ß à 8 ℔ 8 ß; — indigo de St. Domingue, 4 ℔ 10 ß à 4 ℔ 12 ß 6 d.

ARRIVÉE *de Navires.*

Le Capitaine *Louis Philopy* de la Ciotat, commandant la Polacre *St. François*, venant d'Alexandrie, d'où il eſt parti le 21 Mars. Il a abordé le 24 dudit mois à Acre & en a fait voile le 30 Mai. Il y a laiſſé le Capitaine Auguſtin Cruvellier. Il a mouillé le 5 Juin à Chypres, & en eſt parti le 11. Il rapporte que le Capitaine Jaubert en a fait voile un jour avant lui pour la Caravane. Il y a appris que le Capitaine Cauvet avoit paſſé à Chypres en allant à Seide.

☞ Le Capitaine Claude Cournaud, de Martigues, commandant la Pinque *l'eſpérance*, dit, qu'étant parti de Livourne pour aller à Tunis, & qu'étant le 27 Mai ſur Portofarine, il a vu une petite Galiote qu'il croit être de Salé, n'ayant que 2 canons & environ 40 hommes d'équipage, laquelle étoit en croiſiere. Il a abordé ledit jour à Tunis, & en a fait voile le 16 Juin. Il rapporte qu'un Corſaire Saletin monté de 8 canons & équipé d'environ 100 hommes, en étoit parti 2 jours avant lui pour aller en croiſiere.

☞ Le Capitaine Philippes Boſci, de Nantes, commandant le Vaiſſeau le *Triton*, lequel eſt parti de Nantes le 15 Juin; il a abordé le 3 Juillet à Cadix, d'où il a fait voile le 8. Il y a laiſſé le Capitaine Martinengen, chargé pour Liſbonne. Ce Capitaine dit avoir parlé au mouillage d'Almérie, au Commandant d'une Frégate du Roi, dont il ignore le nom.

☞ Le Capitaine Michel Couture, de Marſeille, commandant le Vaiſſeau la *Marie*, venant du Cap François, d'où il eſt parti le 22 Mai dernier avec une cargaiſon de ſucre, de caffé & d'indigo. Il a laiſſé dans ce Port les Capitaines Icard, Michel, Margan, Villaquier & Leſſene, en charge pour Marſeille. Il rapporte que le 7 Juillet étant à 200 lieues du Cap St. Vincent, il a parlé au Capitaine du Vaiſſeau Hollandois, la *Suſanne*, allant du Cureſſol à Cadix. Il ajoute que, le 15 Juillet, étant par le travers de la Carbonera, il a auſſi parlé au Capitaine Ferret qui étoit en compagnie de deux vaiſſeaux partis de Marſeille pour le Havre.

☞ Le Capitaine Guillaume Janſe, Hollandois, Commandant le Vaiſſeau la *Perle*, venant de Rotterdam, d'où il eſt parti le 24 Juin, rapporte que le 5 du courant étant à la hauteur de Roſes, il a vu 4 Chebecs Napolitains.

DE CUSSET *le* 14 *Août* 1764.

On nous mande que vers le mois de Mai, il paroît en Auvergne une eſpèce d'inſectes qu'on appelle dans le Pays *courterolles* ou *courtiliers*. Ces inſectes ſont à fleur de terre, & ſont fort nuiſibles au froment lorſqu'il eſt dans ſa *monte*, & que la ſaiſon eſt humide. Les bleds qu'ils coupent en terre deviennent jaunes & périſſent. Ces inſectes font un tel degât, que l'on n'a ſouvent qu'une demi-récolte.

La perſonne qui nous écrit nous invite à inſérer cet article dans la Gazette de Commerce, & à prier MM. les Membres des Bureaux d'Agriculture de faire part de leurs lumieres pour trouver les moyens de détruire ces inſectes.

DU HAVRE, *le* 19 *Août* 1764.

ARRIVÉE *de Navires.*

Il eſt entré dans ce Port le 10, juſques & compris le 18 Août, le Brigantin Anglois, la *Providence*, Capitaine *Jacques Peacock*, venant de Neuchâtel, chargé de 72 chaldres de charbon de terre, & de 31 chaldres de meules à Taillandier; — le Sloup Anglois le *Dauphin*, Capitaine *Henry Brooker*, venant de Corck, chargé de 199 barrils, 40 tierçons de bœuf; — de 106 frequins de beurre; — de 16 frequins 6 demi frequins de ſuif; — le Smac Hollandois le *jeune Reimer*, Capitaine *Claas Hendrik*, venant de Liebaw, chargé de 90 balles, 269 petites balles de chanvre; de 2 ballots de lin; — de 5 futailles de cire; — de 120 nates pour greniers; — de 28 planches de ſapin; — le Smac Hollandois le *jeune Sloep*, Capitaine *Intye Heeres Sloep*, venant d'Amſterdam, chargé de 500 barbues; — de 1032 barres de fer; de 193 barrils de cauris; — d'une balle de marchandiſes; — de 2 barrils de broſſes; — de 3 barrils de vif-argent; — de 2000 ℔ de bois de teinture; — de 14 futailles d'huile de poiſſon; — de 6 barriques de ſouffre en canon; — de 6 barriques d'huile de baleine; — d'un paquet de baleine; — le Navire le *Jaſon*, Capitaine *Guerrier*, venant du Cap François; — le Navire *l'Amitié*, Capitaine *Hennequin*, venant de la Martinique; — le Navire le *Comte de Cheſſy*, Capitaine *J. Thou*, venant de la Martinique & de la Guadaloupe; — le Navire *l'aimable Henriette*, Capitaine *Maniable*, venant de Leogane, chargés de 436 barriques, 39 tierçons, 28 quarts de ſucre brut, terré & commun; — de 324 barriques, 227 tierçons, 450 quarts, 248 ſacs de caffé; de 78 boucauds, 18 barriques, 58 quarts de caffé du Cap, peſant 138000 ℔; — de 24 quarts, 18 ſacs de cacao; — de 10 barriques, 4 quarts, 1 ancre d'indigo; — de 6 barriques, 1 quart d'indigo du Cap, peſant 2000 ℔; — d'un coffre, 3 quarts, 1 barril de caret; — de 481 balles & ballots de coton; — de 1014 billes de bois de Gayac; — de 6 paquets d'écorce de Gayac; — d'un barril & 6 caves de ſirops; le Navire *l'Hercule*, Capitaine *Jurrians*, venant d'Alicante, chargé de 165 balles de ſoute & de 40 balles d'amandes; — le Senau les deux *Sœurs*, Capitaine *Leclerc* venant de Cette, chargé d'environ 24 tonneaux de vin pour le Havre, le reſte

du chargement pour Rouen. Ce Navire eſt parti de Cette le 11 Juin dernier. Le Capitaine rapporte qu'il a été viſité dans la Méditerrannée par 2 petits Corſaires Algériens qui lui ont demandé du vin, du pain & de l'eau; que, contrarié par les vents, il a relâché à Gibraltar, où il dit avoir appris par des Capitaines François qui y étoient auſſi en relâche, que 4 Frégates Eſpagnoles avoient fait une expédition ſur les côtes de Barbarie, proche de Tetuan, dans laquelle les Eſpagnols diſent avoir brûlé pluſieurs Corſaires, & détruit un Fort.

La quantité de Corſaires que les Saletins ont en Mer, & les priſes qu'ils viennent de faire, ont déterminé le Sr. *Pierre Leclerc*, Capitaine du Navire le *Mercure*, qui étoit prêt à faire voile de ce Port pour Cadix, à différer ſon départ juſqu'au 20 Septembre prochain.

NAVIRES *en armement.*

Le Brigantin Suédois, l'ANNE SOPHIE, de 140 tonneaux, armé de 6 canons, 12 hommes d'équipage, commandé par OLOFF SKOGLEEND, muni d'un nouveau paſſeport Turc, pour les *Saletins*, *Algériens*, *Tuniſiens* & *Maroquins*, eſt en charge en ce Port pour aller en droiture à Liſbonne, & partira dans le courant de Septembre prochain. Ceux qui voudront y paſſer, ou faire charger des marchandiſes à fret, s'adreſſeront à Rouen, à MM. LEZURIER *oncle & fils*. Au Havre à M ANDRÉ LIMOZIN.

☞ Le Navire l'ÉTOILE DU NORD, de 180 tonneaux, armé de 6 canons & autres menues armes à proportion, 20 hommes d'équipage, Capitaine *L. Clouet*, eſt actuellement en charge au Port du Havre pour St. Marc & le Port au Prince, en paſſant par le Cap, & partira à la fin d'Août 1764, ou dans les premiers jours de Septembre; ce Navire eſt très-commode pour les paſſagers. Ceux qui voudront y paſſer ou y charger des marchandiſes à fret, s'adreſſeront au Havre à M. LEROUX; à Paris, à M. PUECH, rue St. Sauveur, près la rue des deux portes, chez M. LADMIRAL.

DE ROUEN *le 17 Août 1764.*

PRIX *courant de quelques marchandiſes au cent qui ont varié.*

Soute d'alicante, 25 ℔ 10 ß à 27 ℔ 10 ß; d°. de Carthagene, 25 ℔; — huile très-fine du Port Maurice, 58 ℔; — d°. fine ordinaire du même Port, 56 à 57 ℔; — d°. demi-fine, 55 ℔; — d°. fine de Provence, 50 ℔; — d°. commune, 49 ℔; — d°. de Seville, 50 ℔; — d°. de baleine d'Hollande, 185 ℔ la *barrique*; — d°. de morue, pêche Françoiſe, 205 ℔ *idem*; — d°. du Canada, 175 ℔; *idem* — d°. de lin, 80 ℔ le *barril*; — d°. de Rabette, 55 ℔ le *barril*.

MARCHANDISES *à la livre.*

Baleine d'une aune, coupe de Rouen, 6 ℔ 5 ß; — d°. ¾, 5 ℔; — d°. demi-aune, 4 ℔ 10 ß; — d°. d'une aune, coupe d'Hollande, 5 ℔ 5 ß; — verdet ou verd de gris, 34 à 40 ß.

PRIX *des toiles.*

Toiles écrues, fleurets, blancard, au nombre de 200 piéces, 162 ℔; — d°. blanches, 169, & tenues à 170 ℔.

PRIX *des grains.*

Bled froment le meilleur, 8 ℔; — bon bled froment, 7 ℔ 10 ß; — petit bled froment, 7 ℔; — bled Champart, 6 ℔ 10 ß; bon méteil, 6 ℔; — petit méteil, 5 ℔ 10 ß; — ſeigle, 4 ℔ 10 ß; — orge, 5 ℔; bonne avoine, 6 ℔ 15 ß; — petite avoine, 6 ℔ la *mine*, peſant 50 ℔ *poids de marc*.

COURS *des Aſſurances à Rouen le 17 Août.*

De Rouen à Marſeille, 10 p $\frac{0}{0}$ (a); — à Liſbonne & à Cadix, 4 p $\frac{0}{0}$, — à St. Malo & à Morlaix, 1 ¼ à 1 ½ p $\frac{0}{0}$; — à Nantes, 1 ½ à 1 ¾ p $\frac{0}{0}$; — à Bordeaux, à Bayonne & à la Rochelle, 1 ¾ à 2 p $\frac{0}{0}$; — à Hambourg, 2 ¼ p $\frac{0}{0}$; — à Dantzic, à Peteſbourg & à Stockholm, 2 ¼ à 2 ½ p $\frac{0}{0}$; —

(a) *Ce ſont les courſes que font les Saletins qui occaſionnent ce ſurenchériſſement.*

Dublin & à Corck, 2 à 2 ¼ p °/°; — à Londres, 1 ½ à 1 ¾ p °/°.

Du Havre à St. Domingue, à la Martinique & à la Guadaloupe, 2 ¾ p °/°; — aux Cayes St. Louis, 3 p °/°; — à Alicante, à Carthagene, à Livourne, à Malaga & a Gênes, 10 p °/°. On trouveroit difficilement à ſe faire aſſurer à ce prix pour ces cinq derniers Ports.

Le Navire le *St. Charles*, Capitaine Cleret, parti de ce Port pour Cadix, s'eſt crevé ſur ſon ancre en deſcendant la riviere à Vilquier près de Caudebec. Par la viſite qu'on a faite auſſitôt l'accident arrivé, on a trouvé environ 2 pieds d'eau dans le fond de cale, la mer qui a baiſſé immédiatement après, a procuré l'écoulement de la plus grande partie de cette eau. On l'a totalement déchargé, & les marchandiſes qui n'ont point été mouillées, ont été miſes dans un magaſin, on a renvoyé les autres à Rouen pour pour y remédier.

Le Capitaine *Jurians*, commandant un Navire arrivé depuis 2 jours au Havre, rapporte qu'ayant relâché à Gibraltar, il y a vu arriver pendant ſon ſéjour un Chebec ſaletin de 22 canons, pris & conduit dans ce Port par un Vaiſſeau de guerre Eſpagnol.

DE S. VALERY, *le 16 Août 1764.*

Il eſt entré dans ce Port pendant les 15 premiers jours du mois d'Août, les Navires *l'Ange Gabriel*, Capitaine *J. Buſſy*; le *Victorieux*, Capitaine *J. Leroux*; — le *St. Eſprit*, Capitaine *L. Moiſſeau*, venant de Marennes, & la *Suzanne*, Capitaine *O. Henry*, venant de Seudres, tous quatre chargés de ſel; — le *Comte de Cayeux*, Capitaine N. *Duhamel*, venant de Caen, chargé de beurre & de papier; — la *Jalouſie*, Capitaine M. *Boucher*, *venant* d'Oſtende, chargé de couperoſe; — l'*Anonime*, Capitaine *Louis Perre*, & le Sr. *Jean*, Capitaine *J. Blavet*, venant de la Rochelle, chargés d'eau-de-vie & de ſucre; — la *Bénédiction*, Capitaine J. *Cooper*, & le *Pont-neuf*, Capitaine *Jacques Philippes*, venant de Neuf-Châtel, chargés de charbon de terre; — le *jeune Stant*, Capitaine *O. E. Viſſer*, & le *Monde renverſé*, Capitaine *J. Seres*, venant de Dantzic, chargés de caſſeaux; — le *Roi David*, Capitaine *Charles le Vaſſeur*, venant de Porto, chargé de ſumac; — la *Marie-Suzanne*, Capitaine *L. Perre*, venant du Havre, chargé d'huile & de ſavon.

DE NANTES, *le 18 Août 1764.*

COURS *des grains qui ont varié.*

Froment d'Amont nouveau, 130, 128 à 125 ℔ le *tonneau*, peſant 2280 ℔ *poids de marc*; — d°. d'Orléans vieux, 148 à 145 ℔; — d°. nouveau, 130 ℔.

ARRIVÉE DE NAVIRES.

Il eſt entré dans ce Port les Navires *l'aimable Julie*, Armateur M. Duſſoult, Capitaine le S. Langlade, venant du Port au Prince; — la *Gloire*, Armateur M. Laſnier, Capitaine le S. Guillemot, & la *Henriette*, Armateurs MM. Kerangon & Durand, Capitaine le S. G. Cadoud, venant tous deux de la Guadaloupe; — la *Brillante*, Armateur M. Eſpivent de la Villeboiſnet, Cap. le S. Fradin, venant de Leogane chargés de 1076 barriques, 11 quarts de ſucre brut; — de 992 barriques, 49 quarts de ſucre terré & tête; de 6 boucauds, 73 barriques, 246 quarts, 7 ſacs de caffé; de 11 futailles, 15 barriques, 8 quarts d'indigo; — de 206 balles, 85 ballots de coton; — de 2 quarts de caret; — de de 21 cuirs en poil; — de 18 barrils ou caiſſes de liqueurs, ſirop & confitures; — de 79 ſacs de gingembre; — de 19 ſacs de cacao; — de 33 Madriers de bois des Iſles.

DEPART *de Navires.*

Le Navire la *Maréchale de Luxembourg*, de 300 tonneaux, Armateur M. Periſſel, Capitaine le S. Fautrel, eſt parti pour le Cap.

NAVIRES *en armement.*

Le *Roi Guinguin*, de 250 tonneaux, Armateurs MM. Broudou, pere & fils, Capitaine le S. Gaugy, eſt en charge pour Guinée.

L'Elizabeth, de 160 tonneaux, Armateur M. Laſnier, Capitaine le S. Creſpin, eſt en charge pour la Guadaloupe.

La *Sevre*, de 250 tonneaux, Armateurs MM. de Seigne, Drouin & Dulac, Capitaine le S. Peignon, eſt en charge pour le Cap.

On apprend dans le moment l'arrivée à Pimbeuf des Navires le *Ceſar*, venant de la Martinique, le *Maréchal de Lowendal*, venant du Cap, le *Comte de Clare* & *le St. Domingue*, dont on donnera le chargement dans un ordinaire prochain.

On a appris que les Négres de la côte de Juida-en-Afrique, qui ſont toujours en guerre avec leurs voiſins, leur ont fait dix mille priſonniers, ce qui accellerera beaucoup les cargaiſons des Navires Européens, qui font, en grand nombre, le commerce de la traite ſur cette côte.

De Paris, *le 22 Août 1764.*

M. Macé de Richebourg, Inſpecteur de MM. les Eleves de l'Ecole Royale Militaire, vient de compoſer un ouvrage des plus intéreſſans, qui a pour titre, Essai *ſur la qualité des monnoies étrangeres & ſur les différens rapports avec les monnoies de France.*

Ce Livre eſt compoſé de tables que l'auteur préſente au public, & dans leſquelles il a réduit à notre poids & à notre façon de compter toutes les monnoies eſſayées; elles font voir au premier coup d'œil quel eſt le poids des monnoies étrangeres, & les titres différens auxquels elles ſont fabriquées, cette connoiſſance ſuffiſant pour s'aſſurer de leur valeur intrinſéque.

Pour trouver, dit-il, le juſte rapport de la monnoie d'un Pays avec la monnoie d'un autre Pays, il eſt donc néceſſaire de calculer ſur la valeur intrinſéque : tous les calculs que l'on feroit ſur la valeur numéraire, ſeroient fautifs ou ſujets au changement comme elle.

L'Auteur y démontre avec préciſion la vérité de ces principes, en prenant comme il fait la valeur intrinſéque des monnoies, pour baſe de l'eſſai qu'il donne par ſes tables ſur les différens rapports des monnoies étrangeres avec celles de France : il a choiſi préférablement à tous les autres Etats, ceux d'Eſpagne & de Portugal, comme les dépoſitaires des mines, ſources d'où l'or & l'argent ſe répandent dans toute l'Europe ; & l'Angleterre & la Hollande comme les Etats qui attirent, en concurrence avec nous, le plus beau de ces métaux par leur induſtrie & par leur commerce.

L'Auteur a ſçu réunir ſous un même point de vue, tout ce qui peut contribuer à faire connoître exactement, non-ſeulement le titre auquel les monnoies étrangeres ſont fabriquées, mais encore les poids en uſage dans les différens Pays, & leur rapport avec le notre; le poids de Semelle dont on ſe ſert pour faire les eſſais de l'or & de l'argent, la maniere d'exécuter ces eſſais, la matiere dont les coupelles ſont compoſées, la proportion de l'or avec l'argent pour les matieres monnoiées; & les parités réſultantes des valeurs intrinſéques pour les changes.

Le Gouvernement ayant approuvé cet ouvrage, en a ordonné l'impreſſion à l'Imprimerie Royale.

On le trouve à Paris chez Pancoucke, à côté de la Comédie Françoiſe; chez d'Espilly, rue St. Jacques; chez Tabary, grande ſalle du Palais, & chez l'Auteur, *rue des Prouvaires, la premiere porte cochere à gauche en entrant par la rue St. Honoré.*

AVIS.

Sallins Dhieres en Provence, près la Ville de ce nom, à vendre; ils ont 1500 toiſes de longueur de l'Eſt à l'Oueſt, 600 toiſes de largeur du Nord au Sud, des magaſins pour mettre le ſel à l'abri. Plus, une baſtide affermée 1500 ℔, d'une grande utilité pour les Agens. Le terrein qui n'eſt pas employé à faire du ſel, peut ſe mettre en valeur, & l'eſt déjà en partie. Ces ſels ſont très-utiles au Pays, & les Fermes Générales en prennent chaque année 150000 minots. S'adreſſer à M. de Savigny, Notaire près la Comédie Françoiſe à Paris.

Prix *de l'or & de l'argent à Paris le 22 Août* 1764.

L'or fin, 98, 99 à 100 ℔ l'*once*; — l'or au titre, 82 à 84 ℔; — l'argent fin, 53 ℔ 10 ß le *marc*; — l'argent au titre à 11 *deniers* 10 *grains*, 51 ℔ 10 ß à 51 ℔ 15 ß le *marc*.

PIASTRES.

Le 11 Août, les piaſtres valoient à Marſeille, 48 ℔ 10 ß le *marc*; à Lyon le 14 Août, 48 ℔ 10 ß le *marc*; — à la Rochelle le 18 Août, 5 ℔ 5 ß 3 ₰ la *piéce*; à Paris le 22 Août, 48 ℔ 5 ß à 48 ℔ 7 ß 6 ₰ le *marc*.

FOURAGES.

Les foins vieux ont été vendus à la barriere St. Michel le Lundi 20 Août, 38 à 39 ℔ le *cent*; — les foins nouveaux ont été vendus le même jour, 36 à 37 ℔; le Mardi 21, les vieux, 39 à 40 ℔; — les nouveaux, 36 à 37 ℔; — le Mercredi 22, les vieux, 37 à 38 ℔; — les nouveaux, 28 à 29 ℔.

La paille nouvelle a été vendue au Fauxbourg St. Martin le 20 Août 15 & 16 ℔ le *cent*; — la vieille, 13 & 14 ℔; — le Mardi 21, la nouvelle, 16 à 17 ℔; — la vieille, 14 & 15 ℔; — le foin 28 & 30 ℔; — le Mercredi 22, la paille nouvelle, 15 à 16 ℔; — la vieille, 14 ℔ 10 ß le *cent*.

Etiage de la riviere de Seine.

La Riviere étoit le Lundi 20 Août, & le Mardi 21 à 1 pied 1 pouce; — le Mercredi 22 & le Jeudi 23, à 1 pied au-deſſus des plus baſſes eaux.

VOLAILLE ET GIBIER.

Prix de la volaille à Paris, le Mercredi 22 Août 1764.

	℔	ß	₰
Le Chapon gras, nouveau la piéce,	4		
La Poularde nouvelle,	3		
Le chapon vieux,	3		
La Poularde,	2		
Le Poulet gras, *mort*,	1	15	
Le Poulet commun,		17	
Le Poulet gras, *en vie*,		19	
Le Poulet commun,		16	
Le Caneton de Rouen,			
Le Canard *de paillier*,	1		
Le Faiſandeau,	4		
Le Levraut,	3		
Le Lapreau,	1	2	
Le Ramier,	1	10	
La Tourterelle,			
Le gros Pigeon *gras*,		15	
Le Pigeon de voliere,		14	
Le Pigeon noir,		10	
Le Bizet,		6	
La Perdrix,		15	
La Caille de campag^e.		15	
Le Dindon gras *mort*,	5		
Le Dindon commun,	3		
Le Dindon gras en *vie*,	3		
Le Perdreau gris,	1	4	
Le Marcaſſin,	3		
Le Perdreau rouge,	2		
La Perdrix rouge,		17	
La Caille nourrie,		10	

PRIX DES GRAINS *vendus dans la Halle de Paris, le Mercredi 22 Août 1764.*

	℔	ß		℔	ß	₰
Froment, *le ſeptier*, peſant 240 ℔.	16		à	17		
pluſieurs ont vend.	10		à	15	15	
Froment nouv.	12		à	15		
Seigle *le ſep.* 225 ℔	7	10	à	8		
Orge, *le ſep.* 225	6	5	à	8		
Avoine *le ſep.* 110	16		à	19		
Avoine nouvelle	13		à	17		
Lentilles.	22		à	38		
Haricots.						
Poids verds	17		à	28		
Pois gris.	13		à	14		
Veſce.	10		à	12		
Féverolles	13					
Millet	19	10	à	21		
Chenevis	13		à	14		
Lin	28		à	32		
Navette	18		à	20		
Sarazin	7					
Senevé	42		à	55		
Farine blutée, *le boiſſeau*	21	ß 9 ₰	à	28	ß	₰
Remoulage	20		à	30		

PRIX DES GRAINS *vendus en ſacs ſur le Port de la Grêve, du 20 au 22 Août.*

	℔	ß		℔	ß	₰
Froment, *le ſept.*	15 ℔	10 ß	à	16 ℔	10	₰
pluſieurs ont vend.	13	10	à	15	5	
Orge.	6	10	à	6	15	
Veſce.	12	10				
Avoine *en ſacs*.	16	10	à	17	10	
Avoine *en banne*.	13	10	à	15		
Farine blutée, le ſac peſant 325 ℔	30		à	32		

COURS DES CHANGES ET EFFETS PUBLICS A PARIS.

Août 1764.	*Du Lundi 20.*	*Mardi 21.*	*Mercredi 22.*	*Jeudi 23.*
Actions des Indes.	977 ½	975	972 ½	975
Emprunts de la Comp.	480	480	480	480
Promesses de la Comp.		5 ½	5 ½	
Actions des Fermes.	1030	1030	1030	1030
3e Loterie Royale.	799	799	800	799
Lots de la 3e Loterie.		5e. t. 5. 8e. 9e. t. 7 ¼.	5e t. 5. 8e 9e 7¼ 10e 1Be	6e t. 7½
Duplicata de la 3e.			72	
Amortissement.	2	1 ¾	2 ¼ 2000	2
2 ß p # du Dixiéme.		2	489	489
Annuités.	490	489	97	97
Coupons d'annuités.	97 ½	97 ½	7	7 ¼
Emprunt de 50 millions	6 ¾	7	8 ¼ 8	8
Colonies, 1759.	8 ¼	8		
Récépissé des Monnoies				
Époques.	4e. 4 ½ 7e. 8. 11e. 11 ½	5e. 6. 7e. 8. 11e. 11 ½.	5e. 6. 6e. 7e. 8 8e. 12 9e. 11 ½. 10e. 11.	4e. 4½. 6e. 7. 11e. 1 22.
Canada.	25		22.	
CONTRATS.				
Sur la Ville.				
A 4 p °/°.				77
3 p °/° sur les Cuirs.	55		55	55
3 p °/° sur les Postes.				
Bretagne.				
Languedoc.				
Bourgogne.				
Sur le Clergé.				
Tailles. Glité de Paris.				
Tailles. de Province.				
CHANGES.				
Amsterdam.	56 5/8	56 ½	56 5/8	56 5/8
Londres.	30 15/16	30 15/16	30 15/16	30 15/16
Hambourg.	178	177 ¾	177 ½	177 ½
Madrid.	14 19	14 19	14 19	14 19
Cadix.	14 17	14 16 ½	14 16	14 16
Livourne.	94 ½	94 ½	94 ½	94 ½
Lyon, *Août*	½	½	½	½

AVIS.

Cette Gazette paroît deux fois par semaine, le Mardi & le Samedi : on y insere gratis *tous les Avis rel Commerce. L'abonnement est de 24 ℔ par année. Il faut s'adresser pour le tout au Sieur* DUFRESNE, *Directeur g au Bureau rue Monmartre. On prie d'affranchir le prix des abonnemens & des ports de lettres.*

Les personnes qui ne voudront point s'abonner, pourront les envoyer chercher au Bureau, à raison de 5 feuille, contenant huit pages.

A PARIS, de l'Imprimerie de KNAPEN, au bas du Pont S. Michel, 1764.

GAZETTE DU COMMERCE.

ANNÉE 1764. Du Mardi 28 Août.

PASSAGE DU SUND.

LE 8 Août le Navire du Capitaine *Hans Holm*, de Sunderbourg, venant de Stetin, allant à Cadix, chargé de toile; celui du Capitaine *Johan Chriſt. Rippin*, venant de Rouen; — celui du Capitaine *Gabriel witteveen*, de Lemmer, venant de Seudres; — celui du Capitaine *Jean Wiebes*, de Vrieſland, venant du Croiſic; — le 9 Août, le Navire du Capitaine *Jan Henſman*, d'Embden, venant de Marennes; — le 10 Août, le Navire du Capitaine *Jan Joukes Kivyt*, de Wartena, allant du Croiſic à Ooſtzee, chargé de ſel; — celui du Capitaine *Lars Berlin*, de Norkoping, allant d'Oléron à Stockholm, chargé de ſel; — le 11 Août, le Navire du Capitaine *Claes Geets Wontman*, de Leeuwarden, allant de Lubeck à Bordeaux, chargé de fer en barres.

DE LONDRES *le* 17 *Août* 1764.

EXTRAIT *des papiers Anglois.*

On écrit d'Amſterdam que les affaires des freres Neuville ſont entiérement arrangées, que leurs créanciers ont reçu 80 p$\frac{0}{0}$, & qu'ils travaillent comme auparavant.

Nous apprenons que l'on va eſſayer le pendule de M. Harriſon ſur le premier Vaiſſeau de guerre Hollandois qui partira pour les Indes occidentales, afin, s'il réuſſit auſſi bien qu'au dernier eſſai, de mettre M. Harriſon en droit de prétendre au prix offert par les Etats Généraux pour la découverte de la longitude.

PRIX *des grains ledit jour à Londres.*

Froment, 37 à 40 ß *ſterlings le quarter* peſant environ 458 ℔ *poids de marc*; — ſeigle, 18 à 21 ß; — orge 19 à 22 ß; — malt ou dreche, 28 à 32 ß; — avoine, 13 à 17 ß.

MÉTHODE *pour détruire les taupes d'un jardin.*

Il y a pluſieurs préſervatifs contre les taupes, mais le dommage que ces petites bêtes cauſent eſt ſi grand, qu'à mon opinion les moyens de les extirper ne ſçauroient être trop multipliés. En conſéquence je prends la liberté de vous propoſer celui dont je me ſuis ſervi avec beaucoup de ſuccès.

Examinez ſoigneuſement combien il y a de trous de taupes dans votre jardin, prenez un pareil nombre de noix que vous pilerez & ferez bouillir une heure ou une heure & demie dans de l'eau, avec une poignée de ciguë, vous en mettrez un peu dans chaque trou; la taupe trouvant ce morceau extrémement friand, ne tarde pas à venir ſe prendre à l'amorce; mais on peut être certain qu'on trouvera mortes le lendemain toutes celles qui en auront mangé. Voilà le reméde dont j'ai fait uſage contre un animal ſi mal-faiſant, mon jardin en étoit infeſté, & il en eſt purgé à préſent.

On écrit de Cadix le 11 Juillet, que les Corſaires de Barbarie avoient été fort incommodes ſur les côtes d'Eſpagne, &

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

que pluſieurs Vaiſſeaux s'étoient trouvés en danger d'être pris.

Les Eſpagnols ont pris une Galiote d'Alger qu'ils ont amené à Carthagene après un combat très-vif, dans lequel les Algériens ont eu 11 hommes de tués, & 11 de bleſſés.

D'Amſterdam le 11 Août, il eſt entré au Texel 9 Vaiſſeaux venant de la pêche de la baleine, qui en ont pris 31 ; de ſorte que ſur 72 Vaiſſeaux employés cette année pour cette pêche, il n'y a eu en tout que 146 poiſſons de pris.

De Marseille, *le* 18 *Août* 1764.

Arrivée *de Navires.*

Il eſt entré dans ce Port du 8 au 13 Août, le Patron *Jean-Baptiſte Mentica*, Genois, Capitaine de la Pinque la *Vierge de miſéricorde*, venant de Gibraltar, d'où il eſt parti le 5 Juillet. Il rapporte que lors de ſon départ, il y avoit dans le Détroit deux Vaiſſeaux de guerre, 2 Chebecs & un Sambequin Eſpagnols en croiſiere. Il a abordé le 8 à Almérie, & en a fait voile le 19. Il dit que 3 jours avant ſon départ, il en eſt parti une Frégate du Roi, un Vaiſſeau allant de Marſeille aux Iſles, & 4 Galiotes Eſpagnoles, & que le 8 de ce mois étant ſur le Cap de Creoux, il a parlé au Commandant de 3 Chebecs & d'un Sambequin Eſpagnols.

☞ Le Capitaine *Laurent Guion*, de la Ciotat, commandant le Brigantin le *bon Larron*, venant d'Alexandrie, d'où il eſt parti le 26 Juin, dit y avoir laiſſé le Capitaine Joubert ſous charge pour cette Ville, & les Capitaines Moret, Cynaud, Gallier, Rolland, Joſeph Faſſy & quelques autres en caravane. Il rapporte que le 14 Juillet étant vers le Singo, il a parlé au Capitaine Vivien, allant de la côte d'Alexandrie à Malte.

☞ Le Capitaine *Louis Guerif*, de Marſeille, commandant le Vaiſſeau *Ste. Anne*, venant du Havre, d'où il eſt parti le 2 Juillet, chargé de bled & d'orge pour cette Ville, il dit avoir abordé le 14 à Cadix, & en avoir mis ſous voile le 17, il y a laiſſé 4 Chebecs Eſpagnols ; on lui a confirmé la nouvelle de la priſe que les Saletins ont faite de 2 bâtimens François venant des Iſles avec 52 hommes & 4 femmes, dont un des bâtimens a été conduit à Safi, & l'autre à Mogodor, & en outre celle d'un bâtiment auſſi François, venant de Nantes, chargé de bled, lequel a été conduit à Tétuan.

De Bayonne, *le* 18 *Août* 1764.

Il eſt entré dans ce Port un Navire Hollandois chargé de différentes marchandiſes, notamment de fromage ; — un autre Navire venant d'Hambourg, chargé de toiles de *ſangalettes* en platilles, venant de Sileſie.

Le Capitaine Minbiele, venant de l'Iſle de Bourbon, eſt arrivée à St. Sebaſtien, où il a déchargé ſa cargaiſon, conſiſtant en caffé.

Les Capitaines Darraſſe & Caulonque ſont ſortis de ce Port, l'un allant à la Martinique & l'autre au Cap.

Le Capitaine Lavernis, allant à la Martinique, eſt deſcendu la riviere, & partira au premier beau temps.

Les vins de toutee eſpèce ſont ici ſans demande, à cauſe de la bonne récolte que la beauté des vignes nous promet.

Il y a 17 Villages dans la contrée de la Chaloſe que la grêle à détruit, vignes & bleds, juſqu'aux racines.

Prix *de quelques machandiſes.*

Cacao des Caraques, 1 ℔ 12 ß la ℔ ; — cacao de Maragnan, 17 ß ; — caffé 13 ß ; poivre, 1 ℔ 5 ß 3 d. la ℔ ; — l'eau de-vie au Mont de Marſan, 100 ℔ les 32 *veltes*.

Froment, du Pays, 5 ℔ la *conque*, peſant 65 ℔ *poids de marc* ; — froment etranger, 4 ℔ 15 ß ; — bled d'inde, 4 ℔ 12 ß ; ſeigle 3 ℔.

Riastres.

Les piaſtres gourdes, 48 ℔ 8 ß le *marc* ; piaſtres courantes, 4 ℔ 4 ß la *piéce*.

De Dax, *le* 14 *Août* 1764.

Lettre au Directeur de la Gazette.

Rien ne me paroît plus important pour le Commerce, Monſieur, que d'annoncer au puplic les noms de quelques-uns des principaux Commiſſionnaires de chaque Ville du Royaume où il ſe fait quelque commerce : tel Négociant ou autre Particulier ſeroit bien aiſe de ſçavoir dans le beſoin, à qui s'adreſſer librement dans chaque Ville, pour faire l'achat ou le

tranſit des objets qui lui ſeroient néceſſaires ; cette faculté répandroit la plus grande aiſance dans le commerce. Je vous invite donc, Monſieur, à vouloir bien adopter ce ſiſtême, & contribuer autant qu'il vous ſera poſſible, au moyen de vos Correſpondans, à nous donner ſucceſſivement dans votre Gazette les noms des principaux Commiſſionnaires de chaque Ville d'entrepôt ou autres, en ſuivant à-peu-près l'ordre que j'ai tenu dans cette opération.

NOMS *des principaux Commiſſionnaires de cette Ville.*

MM. LABORDE DE TERSIS & DUCASSE cadet, Négocians pour l'achat des grains du Pays & la vente de ceux qui viennent de l'Étranger.

MM. LABORDE DE TERSIS, MONET cadet & BUCAU, Négocians, gouteurs de vin, pour l'achat des vins du Pays pour l'Étranger.

MM. BUCAU, MESPLET & LALANNE, Négocians pour l'achat des planches & des matieres réſineuſes.

MM. GRATELOUP pere & fils aîné, BERNARD MAIGNES, la DEMOISELLE SUZANNE DE LALANNE, Négocians, pour le tranſit des matieres d'or, d'argent & laines envoyées d'Eſpagne & des Indes, pour Paris & pour Lyon ; des étoffes en or, en argent, en ſoie & autres marchandiſes envoyées de France pour l'Eſpagne & pour les Indes.

PRIX *des denrées à Dax pendant les marchés des* 21, 28 *Juillet*, 4 & 11 *Août.*

Froment vieux & nouveau, 2 ℔ 11 ß la *meſure raſe* peſant 34 ℔ *poids de marc* ; ſeigle vieux & nouveau, 1 ℔ 19 ß 6 d. la *meſure raſe* peſant 30 ℔ ; millas ou bled d'inde, 2 ℔ 3 ß 6 d. la *meſure raſe* peſant 32 ℔ ; panis, 1 ℔ 14 ß 6 d. la *meſure raſe* peſant 31 ℔ ; millet, 2 ℔ 4 ß 9 d. la *meſure raſe* peſant 32 ℔ ; avoine 1 ℔ 3 ß 4 d. la *meſure comble* peſant 25 ℔, le tout *poids de marc.*

Les vins vieux rouges & coupés, 80 ℔ 15 ß la *barrique*, contenant 300 pintes meſure de Paris ; les vins rouges & blancs de la récolte de 1763, 66 ℔ la *barrique.*

Réſine, 3 ℔ 16 ß le *cent* ; brai, 2 ℔ 18 ß ; poix pége, 3 ℔ 16 ß ; gaudron, 28 ℔ la *barrique* peſant 700 ℔ *poids de marc* ; le gros barril de gaudron peſant 250 ℔, 9 ℔ 11 ß 9 d. ; le petit barril peſant 125 ℔, 4 ℔ 15 ß.

DE BORDEAUX, *le* 18 *Août* 1764.

PRIX *courant des marchandiſes des Iſles au cent.*

Sucre blanc, premiere ſorte, 56 à 58 ℔ ; ſeconde ſorte, 51 à 53 ℔ ; — troiſiéme ſorte, 47 à 49 ℔ ; — petit ſucre, 43 à 45 ℔ ; ſucre commun, 41 à 42 ℔ ; — ſucre tête, 36 à 37 ℔ ; — ſucre brut de Leogane 34 à 35 ℔ ; d°. du Cap, 31 à 33 ℔ ; — d°. de St. Louis, 28 à 30 ℔ ; — d°. de la Martinique, 25 à 26 ℔ ; — coton de St. Domingue, 135 à 140 ℔ ; — d°. de la Martinique, 125 à 130 ℔ ; — gingembre, 28 ℔ ; canefice, 20 ℔.

MARCHANDISES *à la livre.*

Caffé de la Martinique fin, 16 ß 6 d. à 17 ß ; — d°. marchand verd, 15 à 15 ß 6 d. ; — vieux, 13 ß 6 d. à 14 ß ; — caffé de St. Domingue fin, 14 ß 6 d. ; — d°. marchand nouveau, 12 ß 6 d. à 13 ß ; d°. jaune, 13 ß 6 d. à 14 ℔ ; — d°. vieux, 11 ß 6 d. ; — indigo bleu & violet, 9 ℔ 10 ß à 12 ℔ ; — d°. beau mélé, 7 ℔ 10 ß à 8 ℔ ; — d°. cuivré fin, 5 ℔ 10 ß à 12 & 15 ß ; — d°. cuivré ordinaire, 5 ℔ 5 ß à 5 ℔ ; — cacao 13 ß ; — caret 10 à 11 ℔.

PRIX *des grains.*

Froment, 8 à 11 ℔ ; — ſeigle de Mer 5 ℔ 10 ß à 6 ℔ le *boiſſeau* peſant 120 ℔.

ARRIVÉE *de Navire.*

Il eſt entré dans ce Port le Navire le *Préſident de Peinier*, de la Guadaloupe, de 250 tonneaux, Capitaine Hebert, venant de la Guadaloupe, chargé de 188 barriques, 2 quarts de ſucre tête ; — de 257 barriques, 4 tierçons, 8 quarts de ſucre terré ; — de 5 boucauds, 30 futailles, 34 barriques, 4 tierçons, 79 quarts 11 barrils de caffé ; — de 2 barrils, 6 tierçons de cacao ; — de 12 balles, 1 ballotin de coton ; — de 4 boucauds d'écorce de Gayac ; — de 15 madriers de bois d'Acajou ; — de 9 caiſſes de ſirop ; — de 4 caiſſes de liqueurs ; — de 17 caiſſes, 20 quarts de confitures ; — de 12 ℔ de tabac ; d'une caiſſe de coquillage.

DE LA ROCHELLE, *le* 18 *Août* 1764.

On a appris que le Navire L'ALBIGEOIS de ce Port, étoit heureuſement arrivé à la côte de Guinée pour faire ſa traite. Il y a pluſieurs Navires dans notre rade qui attendent un temps favorable pour mettre en mer.

Il n'y a aucune variation dans les prix des différentes denrées depuis le dernier ordinaire.

PRIX *des grains à Marans le* 14 *Août.*

Le froment nouveau, 155 à 160 ℔ le *tonneau*, peſant 2200 ℔ poids de marc; le vieux, 120 à 125 ℔; — orge nouvelle, 75 ℔; — ſeigle, 100 ℔.

DE S. MALO, *le* 17 *Août* 1764.

PRIX *courant des marchandiſes de l'Amérique au cent.*

Sucre brut de Leogane, 32 à 34 ℔; — ſucre brut du Cap, 29 ℔; — dito de la Martinique, 23 à 25 ℔; — de la Guadaloupe, 23 ℔.

SUCRE *blanc les cent livres.*

De St. Domingue premiere *ſorte*, 58 à 59 ℔; — ſeconde *ſorte*, 53 à 55 ℔; — troiſiéme *ſorte*, 47 à 49 ℔; quatriéme *ſorte*, 43 à 45 ℔; — communs, 39 à 40 ℔; — têtes, 37 à 38; — de la Martinique, premiere *ſorte*, 54 à 55 ℔; — ſeconde *ſorte*, 52 à 53 ℔; — troiſiéme *ſorte*, 46 à 48 ℔; 4e. *ſorte*, 42 à 43 ℔; — communs, 38 à 39 ℔; — têtes, 36 à 37 ℔.

CAFFÉ *la livre.*

Caffé de St. Domingue, verd fin, 13 ß à 13 ß 6 d.; — jaune, 12 ß 6 d. à 13 ß 6 d.; marchand, 11 à 12 ß; — commun, 10 à 10 ß 6 d.; — caffé de la Martinique verd fin, 15 à 16 ß 6 d.; jaune, 14 à 16 ß; marchand, 13 à 14 ß; — commun, 11 ß 6 d. à 12 ß.

Coton de St. Domingue, 150 à 155 ℔ le *cent*; — coton de la Martinique, 140 à 146 ℔; — indigo cuivré fin, 5 ℔ 5 ß à 5 ℔ 15 ß la ℔; — cuivré ordinaire, 5 ℔ à 5 ℔ 5; — mélangé, 5 ℔ 10 ß à 6 ℔ 5 ß; bleu, 6 ℔ 15 ß à 7 ℔ 10 ß.

Cacao de Cayenne, 17 ß la ℔; — cacao de la Martinique, 18 ß.

ARRIVÉE DE NAVIRE.

Il eſt entré le 15 Août dans ce Port le Navire l'*Auguſte*, venant du Cap, Capitaine le S. *Deſrabiunes Ameline*, Armateur M. *St. Marc*, chargé de 131 boucauds & barriques, 4 quartaux, 1 barril de ſucre terré; — de 95 barriques, 89 quartaux, 54 ſacs de caffé.

VENTES *des marchandiſes.*

Il ſera vendu à St. Malo le Mardi 11 Septembre 1764, au plus offrant & dernier enchériſſeur, 57 boucauds, 1 barrique de ſucre terré, premiere, ſeconde, troiſiéme & quatriéme *ſorte*; — 4 boucauds de ſucre brut; — 4 barriques, 18 quarts de caffé de St. Domingue, le tout payable après la livraiſon qui commencera le lendemain de la vente, en lettre de change à deux uſances, dument acceptées & endoſſées par un Négociant de la place, aux mains de M. PIERRE BEAUGEARD, diviſés en pluſieurs lots, ſe réſervant la faculté d'adjuger un ou pluſieurs lots à la fois.

☞ Il ſera pareillement vendu à St. Malo le 27 Septembre ſuivant, pardevant MM. les Juges de l'Amirauté, ſur le Ravelin ou bourſe commune dudit lieu, à 2 heures de relevée, les marchandiſes ci-après provenant de la la priſe de la JULIANA, faite par le Navire le PRINCE EDOUARD, ſecond armement; ſuite & diligence de MM. LEBRETON DE BLESSIN & DESSAUDRAIS SEBIRE, *Armateurs dudit Navire.*

SÇAVOIR.

De 29 Boucauds d'indigo François; — de 102 boucauds & un quart de ſucre terré.

Leſquelles marchandiſes ſeront vendues ſuivant les conditions qui ſeront énoncées lors de la vente: les magaſins ſeront ouverts quatre jours avant la vente, & le 24 à 8 heures du matin, on jettera les indigos ſur le drap: chaque futaille n'y ſera jettée qu'une ſeule fois.

NAVIRE *en armement.*

Le Navire L'AIMABLE THERESE, de St. Malo, Capitaine M. BOSSINOT, du Port de 300 tonneaux, armé de 12 canons, 4 pierriers & autres menues armes à proportion, 36 hommes d'équipage, eſt en charge dans ce Port pour Cadix, & partira dans les premiers jours d'Octobre prochain. Ceux qui voudront y paſſer ou charger des marchandiſes à fret s'adreſſe-

ront à MM. LEBRETON DE BLESSIN & DESSAUDRAIS SEBIRE, propriétaire dudit Navire.

DE FRANCHE-COMTÉ *le* 20 *Août* 1764.

Le Froment a éte vendu à Beſançon pendant la derniere quinzaine de Juillet, ſur le pied de 11 ℔ 8 ß 7 d., le ſac de 200 ℔ *poids de marc*. Et pendant la premiere quinzaine du mois d'Août, 10 ℔ 8 ß 9 d.

Il a été vendu à Gray, pendant la derniere quinzaine du mois de Juillet, 10 ℔ même poids & meſure.

Et à Pontarlier, pendant la derniere quinzaine de Juillet, 13 ℔ comme deſſus.

DU HAVRE, *le* 22 *Août* 1764.

Le Navire la jeune Julie, Capitaine Bachelet, venant de la Martinique, & de la Guadaloupe, eſt en rade aujourd'hui; ce Navire n'a mis que 39 jours dans ſa traverſée.

NAVIRE *en armement.*

Le Navire l'HUMANITÉ, du Port de 240 tonneaux ou environ, armé de 6 canons, 4 pierriers & autres menues armes à proportion, 22 hommes d'équipage, commandé par le Capitaine LEFAUCHEUR; eſt actuellement en charge dans ce Port, pour aller à la Martinique & à la Guadaloupe, & partira à la fin d'Octobre prochain. Ceux qui voudront y paſſer ou charger des marchandiſes à fret, s'adreſſeront à Paris à MM. PAPELIERS & EBERTS, place des Victoires. Au Havre à M. LOUIS LECLER.

BESTIAUX.

MARCHÉ *tenu à Seaux le* 20 *Août* 1764.

Il a été conduit à ce marché 106 bœufs, 92 vaches & 4759 moutons, le bœuf a été vendu ſur le pied de 5 ß 6 d. la ℔; — la vache 5 ß; — & le mouton 6 ß. Il y avoit 66 bœufs, 87 vaches, & 1813 moutons de moins qu'à pareille ſemaine de l'année derniere.

VACHES *à lait vendues à la plaine des Sablons le Mardi* 21 *Août.*

On a amené audit marché 64 vaches, il en a été vendu 55 depuis 60, 70 ℔ juſqu'à 96 & 105 ℔ *la piéce.*

MARCHÉ *de Poiſſi du Jeudi* 23 *Août.*

Il a été expoſé audit marché 1814 bœufs, 494 vaches, 382 veaux & 8220 moutons; le bœuf s'y eſt vendu ſur le pied de 6 ß la ℔, la vache 5 ß, le veau 6 ß & le mouton 6 ß la ℔. Il y avoit 275 bœufs, 167 vaches, 969 moutons de plus, & 32 veaux de moins qu'à pareille ſemaine de l'année derniere.

DE PARIS, *le* 23 *Août* 1764.

Marchandiſes arrivées au Port St. Paul depuis le premier, juſques & compris le 22 *Août.*

FER EN BARRES.

Pour le S. Frenois, 500 ℔; pour le S. Pailleux, 7319 ℔; pour le S. ſalmon, 44512 ℔; pour le S. Desjardins, 825 ℔; pour le S. Lecamus, 2375 ℔; pour le S. Harouard, 4000 ℔; pour le S. Manceau, 5250 ℔; pour le S. Maſſon, 6100 ℔; pour le S. Beral, 2900 ℔; ce qui fait en total 73, 781 ℔ de fer pour Paris. Il en eſt arrivé 892000 ℔ en paſſe de bout pour différens marchands de Province.

Il eſt arrivé audit Port par le Bateau de *Pierre Richard*, 12018 ℔ de beurre fondu pour le S. *Chabuet*, Fruitier Oranger. Par le Coche de Melun, 9 balles de laine peſant 1791 ℔, pour le S. Laſſerai; 9 balles de laine peſant 1799 ℔, pour le S. Chapuis; 2 balles peſant 350, ℔ pour le S. Marot.

Par le Coche de Briare, une caiſſe de craye de Briançon pour le S. Mantureau; 17 balles de bouchons de liége pour le S. Lecourt; une caiſſe de ſemences froides pour le S. Leguillier, & 6 balles de perelle (a) pour le S. Lafane.

(a) *Perelle, eſt une ſubſtance fongeuſe, terreuſe & ſeche, en petites écailles griſatres qui viennent de St. Flour-en-Auvergne: elle ſert à faire l'orſeille de terre.*

Par le Coche d'Auxerre, 37 douzaines de cuirs forts; 39 douzaines de cuirs de vaches & 59 douzaines de peaux de veaux.

Quarante-quatriéme Tirage de la Loterie de l'Hôtel de Ville.

Numéros.	Lots.
37764. . . .	. . . 50000 ℔.
21897. . . .	. . . 20000.
27550. . . .	. . . 10000.
35424. . . .	. . . 10000.

Examen *de la question insérée dans la Gazette de Commerce du* 11 *Août dernier*, N°. 64.

Une lettre tirée d'un Concitoyen sur son Concitoyen de la même Ville, eſt-elle réputée lettre de change?

L'Auteur de cette queſtion invite les Négocians de lui communiquer leurs réflexions, ſi en permettant ces traites, il pourroit ſe commettre de la fraude.

C'eſt pour ſe conformer à ſon vœu qu'on lui fait part de celle-ci.

Les lettres tirées de domicile à domicile d'une même Ville, ne ſont réputées que mandement; elles ne ſont ni ſujettes aux mêmes formalités, ni à la contrainte par corps comme les lettres tirées de place en place, c'eſt un uſage conſtant dans le commerce, adopté, dit l'Auteur, par tous les Commentateurs de l'Ordonnance. Ils n'en ont point donné la raiſon, on en convient; mais, ne ſeroit-ce pas parce qu'elle ſe préſente d'elle-même? Une lettre tirée de place en place, court tout le Royaume, par tout elle tient lieu de valeur numéraire, même à l'Etranger; ſa négociation eſt répétée, ſouvent multipliée dans chaque place, elle acquiert par là le caractere d'un effet commerçable, qui mérite la foi publique, elle doit donc être ſujette aux Loix du commerce.

Celles tirées de domicile à domicile d'une même Ville, ne paſſent pour l'ordinaire que du Tireur au Porteur, celui-ci ne doit être conſidéré que comme Procureur ſpécial du Tireur.

Mais, dit on, le Commerçant, créancier d'un autre du même lieu, ſoit à titre d'un billet à ordre, à défaut de payemet, peut faire traduire ſon débiteur au Conſulat pour le faire condamner même par corps; pourquoi une lettre de domicile à domicile n'auroit-elle pas le même privilége qu'un billet à ordre?

Dès que l'Ordonnance lui a réſervé la liberté de ſe faire faire des billets à ordre, il n'a pas à ſe plaindre, il ne doit pas dépendre de lui d'introduire dans le commerce des piéces informes, qui ne peuvent être réputées lettres de change, conſéquemment elles ne peuvent en avoir l'effet.

Envain fait-on ſentir que ce ſeroit une facilité pour le commerce de permettre les lettres de domicile à domicile de la même Ville, qu'un Commerçant preſſé s'en ſerviroit pour faire des payemens en excomptant le temps qu'elles auroient à courir pour leurs échéances, c'eſt le ſeul bien que le commerce en retireroit; mais cette raiſon ne doit point toucher, parce que le Négociant créancier peut exiger de ſon débiteur des billets à ordre, lors de la livraiſon des marchandiſes qu'il négociera lorſqu'il le jugera à propos, l'Ordonnance n'y réſiſte pas, elle ordonne même la condamnation par corps, au défaut de payement de billets à ordre entre Commerçans, les lettres de domicile à domicile ne ſont donc pas néceſſaires. Si elles pouvoient être réputées lettres de change, il en réſulteroit des inconvéniens trop préjudiciables au public & au commerce.

Un Particulier créancier d'un autre pour affaires purement civiles, reſſortiſſans en Juſtice ordinaire, ſoit par l'état des perſonnes, ſoit par la nature de la dette, tirera une lettre en faveur d'un tiers, qui, ſouvent ne ſera que prête-nom, le débiteur même l'aura accepté, parce qu'on lui aura accordé quelques délais, le Porteur coludant avec le Tireur, faute de payement, fera les diligences, il aſſignera le Tireur pardevant les Juges-Conſuls pour le faire condamner au rembourſement, même par corps, ce dernier demandera le

mis en cauſe du débiteur pour ſe voir condamner à l'indemniſer de l'adjugé que l'on prononcera contre lui, parce qu'il ſera queſtion d'une lettre de change dont la connoiſſance appartient aux Conſuls, l'Ordonnance approuve cette forme de procéder; ſi donc les lettres de domicile à domicile d'une même Ville, pouvoient être enviſagées comme lettres de change, il s'enſuivroit que des prétentions totalement étrangeres au commerce, ſoit par la nature, ſoit par le caractere des perſonnes, eſſuyeroient des condamnations par corps, que la Loi même défend aux Juges compétans des Tribunaux établis pour connoître des difficultés de Particuliers à Particuliers, d'accorder. Les lettres de domicile à domicile d'une même Ville, ne doivent pas avoir lieu de Commerçans à Commerçans, ce ſeroit donner occaſion à la fraude. A l'approche du dérangement d'un Commerçant, elles favoriſeroient les créanciers du même domicile, au préjudice des créanciers étrangers, en acceptant de pareilles lettres poſt-datées, ſur leſquelles on feroit rendre Sentence. Que deviendroit la bonne foi? Elles ne peuvent avoir lieu de Particuliers à Particuliers, par la raiſon que tout deviendroit juſticiable des Conſuls. Voici un fait propre à le prouver.

Un Major d'un Régiment de Cavalerie demande au Tréſorier des Troupes du département où ſon Régiment étoit en quartier, le payement des places de fourage, qui lui répond que le Miniſtre n'en ayant pas fait les fonds, il ne pouvoit les payer, cependant il en arrête le décompte; à la ſortie de chez lui, le Major tire ſur lui une lettre du montant en faveur d'un Commerçant de la même Ville, cette lettre faute de payement a été proteſtée, aſſignation aux Conſuls. Il ne reſte pas de doute que la nature de la dette, la qualité des perſonnes devoient reſſortir au Tribunal du Commiſſaire départi, cependant ſi la traite dont il s'agit avoit pu être enviſagée comme une lettre de change, ils devenoient juſticiables des Juge & Conſuls. Le Tréſorier des Troupes comparu à ce Tribunal, & il en ſoutint l'incompétence à tous égards. L'effet fut regardé comme ſimple mandement, les Parties renvoyées à ſe pourvoir comme elles le trouveroient convenable.

On doit donc penſer que l'interprétation faite par les Commentateurs de l'Ordonnance de 1673, généralement adoptée pour les lettres de domicile à domicile d'une même Ville, tend au bien de la choſe.

BEURRES ET ŒUFS.

Le Jeudi 23 Août, le beurre en motte de Gournai a été vendu à la Halle de Paris, 15 ß *la livre*; — le beurre en motte de Chartres & de la Ferté, 11 ß 9 d. la ℔; celui en livre du Gatinois, 11 ß; — & le beurre roulé 11 ß *la livre*.

Les œufs de Gournai ont été vendus le même jour, 32 ℔; — ceux de Longjumeau, 31 à 30 ℔ & ceux d'Arras & de Picardie, 27 ℔ *le millier*.

Etiage de la riviere de Seine.

La Riviere étoit les 24, 25 & 26 Août, à 11 pouces au-deſſus des plus baſſes eaux.

PRIX *de l'or & de l'argent à Paris le 25 Août* 1764.

L'or fin, 98, 99 à 100 ℔ l'*once*; — l'or au titre, 82 à 84 ℔; — l'argent fin, 53 ℔ 10 ß le *marc*; — l'argent au titre à 11 *deniers* 10 *grains*, 51 ℔ 10 ß à 51 ℔ 15 ß le *marc*.

VOLAILLE ET GIBIER.

Prix de la volaille à Paris, le Samedi 25 Août 1764.

	℔	ß	d.
Le Chapon gras, nouveau la piéce, . . .	3	10	
La Poularde nouvelle, . .	2	10	
Le chapon vieux, . . .	3		
La Poularde, ...	1	15	
Le Poulet gras, *mort*, . .	1	17	
Le Poulet commun, . .		16	
Le Poulet gras, *en vie*, . .		18	
Le Poulet commun, . . .		10	
Le Caneton de Rouen, .			
Le Canard *de paillier*, . .	1		
Le Faiſandeau, ...	3	10	